



IFSE - 2022

Mesures en faveur des Personnels Administratifs de catégories B et C

Flash inFO

Le Syndicat National **FO Justice** - **Personnels Administratifs** vous informe que suite aux mesures annoncées par le ministère de la transformation et de la fonction publiques, le ministère de la justice décide une **revalorisation forfaitaire unique** de l'IFSE des secrétaires administratifs d'un montant de **1 500 € bruts annuels** (750 € bruts annuels pour les personnels exerçant dans les services déconcentrés de l'administration pénitentiaire).

Une revalorisation de 1 000 € des socles indemnitaires est également prévue

GROUPE IFSE	ADMINISTRATION CENTRALE		SERVICES DECONCENTRÉS	
	Ancien Socle	Nouveau Socle	Ancien Socle	Nouveau Socle*
Groupe 1	7 100 €	8 100 €	6 100 €	7 100 €
Groupe 2	6 600 €	7 600 €	5 600 €	6 600 €
Groupe 3	6 100 €	7 100 €	5 100 €	6 100 €

Concernant les **adjoints administratifs**, le ministère de la justice prévoit une **revalorisation forfaitaire** d'un montant de **500 € bruts annuels**, montant toujours divisé par 2 pour les personnels exerçant dans les services déconcentrés de l'administration pénitentiaire.

Une revalorisation également des socles indemnitaires de 500 € bruts annuels

GROUPE IFSE	ADMINISTRATION CENTRALE		SERVICES DECONCENTRÉS	
	Ancien Socle	Nouveau Socle	Ancien Socle	Nouveau Socle*
Groupe 1	5 600 €	6 100 €	4 800 €	5 300 €
Groupe 2	5 100 €	5 600 €	4 300 €	4 800 €

*Socles divisés par 2 pour l'administration pénitentiaire

Le Syndicat National **FO Justice** - **Personnels Administratifs** continue de revendiquer la révision des groupes de fonctions des IFSE.

Le Syndicat National **FO Justice** - **Personnels Administratifs** continue de revendiquer une seule indemnité pour un même groupe de fonctions et non un montant différent selon le grade.

STOP à la discrimination pénitentiaire !!!

Le Syndicat National **FO Justice** - **Personnels Administratifs** continue de revendiquer une **IFSE à taux plein pour TOUS les Personnels Administratifs et pour TOUTES les directions !**

FO Justice – le 18 mars 2022

